



Communiqué

Été 2024: canicule

La Ville de Lausanne active son plan canicule

Soucieuse de la santé des Lausannoises et Lausannois, la Municipalité réactive le plan «canicule» dès le 15 mai, jusqu'au 15 septembre, selon les décisions du Département de la santé et de l'action sociale. L'opération, menée par la Ville de Lausanne depuis 2010 sur mandat cantonal, offre à nouveau un dispositif de visite auprès des personnes âgées de 70 ans et plus, afin de prévenir les atteintes à la santé en cas de chaleur accablante et prolongée.

Depuis plusieurs années, le Canton de Vaud délègue aux communes la mission de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des problèmes sanitaires en cas de canicule. Sont concernées les personnes âgées de 70 ans et plus, vivant seules à leur domicile et non suivies par un Centre médico-social (CMS) ou souffrant d'une affection chronique.

Depuis 2010, la Ville de Lausanne a sensibilisé la population, identifié les personnes à risque et organisé une veille par l'intermédiaire d'un réseau de visiteuses et visiteurs (assistantes et assistants de sécurité publique, au besoin personnel de la protection civile et du Corps de sapeurs-pompiers volontaires).

Jusqu'au 15 septembre 2024, les Lausannoises et Lausannois âgés de plus de 70 ans peuvent contacter – personnellement ou par le biais d'un membre de la famille – le **numéro gratuit**

0800 808 808

destiné exclusivement aux habitantes et habitants de la Ville de Lausanne.

Ce numéro est en service du lundi au vendredi, de 8h à 11h et de 14h à 17h. Lors de leur appel, leur requête sera enregistrée et il sera dès lors possible de bénéficier d'une visite à domicile en cas de vague de chaleur. Les visiteuses et visiteurs seront clairement identifiables par un badge.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Cap Michel Gandillon, chef cellule communication DIAM, tél. +41 79 501 52 18**

Lausanne, le 15 mai 2024